

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'EVEQUE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 DECEMBRE 2009

*Etaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :*

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Jean-Pierre Brunet, Arnaud Silvestre, Max Liégois, Hubert Couteaux

Pour Saint Lyé : Cristelle Chantier, Denis Philippe, François Noblot, Marcel Spilmann, Françoise Nida, Anne Marie Frère

Absents : Jean-Paul Fauconnet donne pouvoir à François Noblot

Le compte rendu de la réunion du 29 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

### 1/ modification des statuts

Le président donne lecture des nouveaux statuts qui ont été rédigés et qui ont été soumis au préalable aux services préfectoraux. La modification porte essentiellement sur l'objet et la participation financière des deux communes. Le comité syndical approuve à l'unanimité ces nouveaux statuts qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2010, sachant que les conseils municipaux des deux communes sont appelés à donner leur avis. La modification sera officialisée par arrêté préfectoral.

### 2/ entretien des locaux

Le contrat avec la société ANS arrivant à terme le 31 décembre, une consultation a été lancée auprès de 4 entreprises.

	Ecole primaire	Ecole maternelle	Mairie-annexe	Salle des fêtes (1)
AG NET	<b>3 648.05(1)</b>	<b>6 871.55</b>	<b>231.70</b>	<b>44.25 + 331.60</b> <b>pour vitres par an</b>
ANS	4 676.36	7 080.32	645.84	59.80
New propreté	6 036.21	9 709.12	595.60	119.60
Nettoyage 3	Pas de réponse			

(1) coût annuel TTC

(2) à l'intervention

Le comité syndical retient à l'unanimité la société AGNET, dont le contrat prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### 3/ panneaux indicateurs

La commune de Saint Lyé prend en charge cette dépense d'investissement – un plan d'implantation sera préparé par la société retenue et sera validé par le comité syndical.

### 4/ travaux dans les bâtiments et sur les voiries

- la chaudière de l'école semble consommer trop de fioul – il semblerait qu'elle soit surdimensionnée – un devis de remplacement est évalué à 9 800 € ttc – voir pour effectuer une étude tarifaire et comparer par rapport à l'amortissement du matériel – à revoir dans le cadre du budget 2010
- réparations bordures de trottoirs impasse Chavanat : un 1<sup>er</sup> devis fait état d'une dépense de 2 000 €
- classe préfabriquée : le changement de la porte est à prévoir – à faire effectuer par le service technique
- jeux maternelle : la bascule va être remise en service – Dekra sera sollicité ensuite pour la conformité de l'installation
- étude pour ralentisseurs devant l'école et rue Chavanat

## 5/ éclairage public

Une étude a été menée pour évaluer la dépense qu'occasionnerait la séparation des réseaux d'éclairage public pour respecter la volonté des deux communes d'éclairer ou pas la nuit sur leur secteur. Les travaux entraîneraient un coût de 8 000 € auquel il convient d'ajouter une augmentation de la consommation de 45 %. Le comité syndical décide de n'apporter aucune modification et de renoncer à l'éclairage du hameau durant la nuit, ce que regrette fortement Raynald Royère, convaincu de l'efficacité d'une telle décision pour remédier aux incivilités. Par ailleurs, dans le cadre de la politique gouvernementale pour les économies d'énergie, tout laisse penser que les communes auront prochainement l'interdiction de faire fonctionner l'éclairage la nuit.

## 6/ organisation d'une réception

Le comité syndical accepte la proposition du président d'organiser une réception pour présenter les vœux à la population évêchate - à voir pour un vendredi soir

## Informations diverses du Président :

- ✚ Le président informe le comité de la date du prochain vide-grenier fixé au 28 mars
- ✚ Il invite les membres du comité à venir au 2<sup>ème</sup> marché de Noël qui aura lieu le dimanche 20 décembre à la salle des fêtes

## Tour de table :

### **François Noblot**

- ✚ Il donne lecture d'un courrier de la fédération des motocyclistes qui s'inquiète de l'éventuelle aménagement de ralentisseurs sur le hameau et de la dangerosité des aménagements réalisés sur les CD
- ✚ Il fait part d'un devis du SDDEA pour la réfection de poteaux incendie détériorés par les gens du voyage pour un montant de 663 €

### **Raynald Royère**

il sollicite les élus de Saint Lyé pour avoir des informations sur la pose d'un défibrillateur à Grange l'Evêque

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h30.

Le Président,

Alain KANAROSKY